
TROISIEME AMENDEMENT

AU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

2020

Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 12 mars 2020
sous le numéro D.20-0122.

Premier amendement au document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 7
mai 2020 sous le numéro D.20-0122-A01

Deuxième amendement au document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 5
août 2020 sous le numéro D.20-0122-A02.



Ce troisième amendement au document d'enregistrement universel a été déposé le 7 septembre 2020 sous le numéro D-20-0122-A03 auprès de l'AMF, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) 2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement.

Le Document d'enregistrement universel peut être utilisé aux fins d'une offre au public de valeurs mobilières ou de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note relative aux valeurs mobilières et le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au document d'enregistrement universel. L'ensemble alors formé est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) 2017/1129.

SOMMAIRE

1. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	3
2. RISQUES ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES	8
3. RESPONSABLE DU TROISIEME AMENDEMENT AU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL	9
4. TABLE DE CONCORDANCE	11

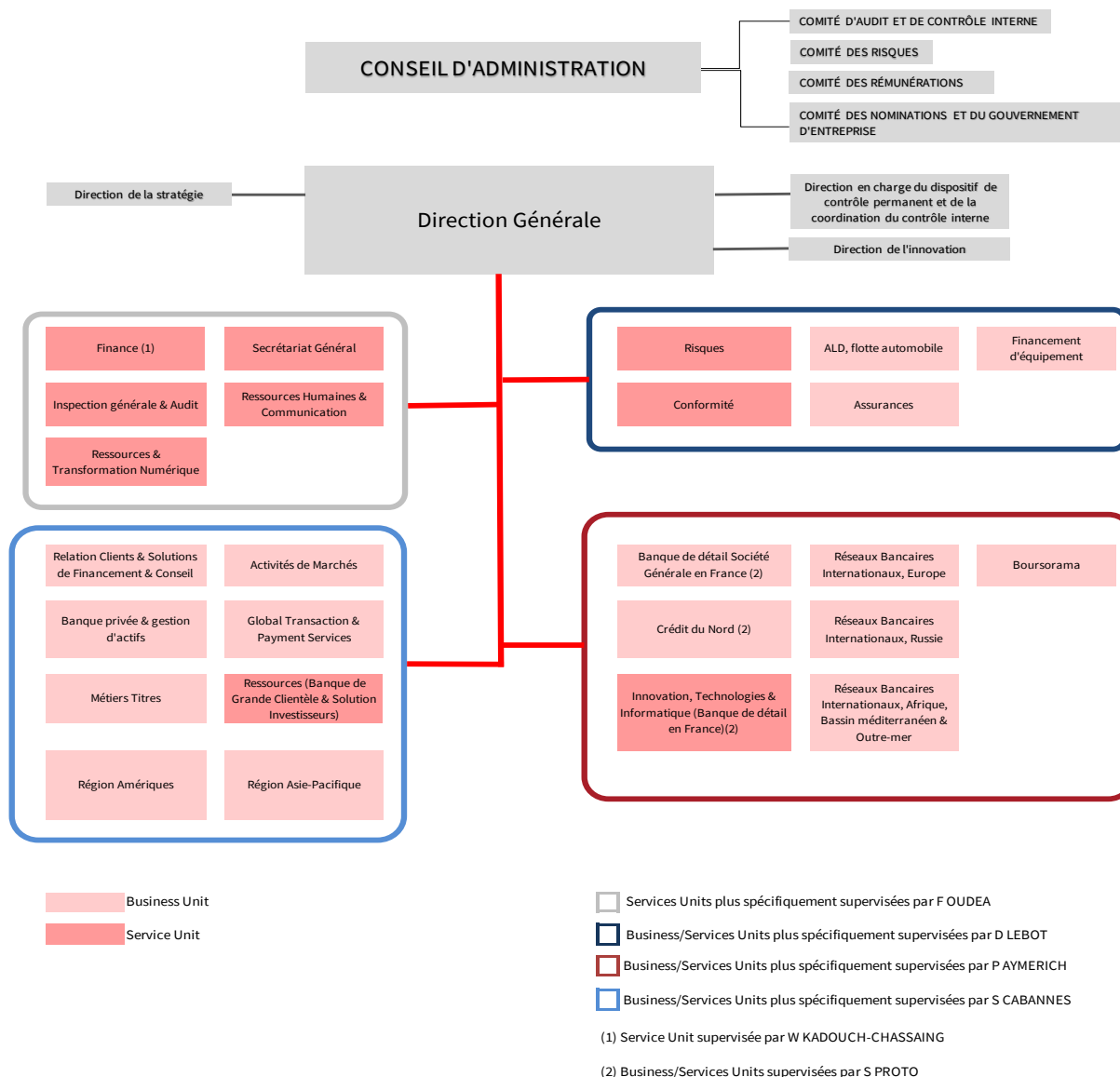
1. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

1.1 Gouvernance

Présentation de l'organisation

(AU 1ER SEPTEMBRE 2020)

Actualisation de la page 70 du Document d'enregistrement universel 2020 :



Organisation de la Gouvernance

Actualisation de la page 71 du Document d'enregistrement universel 2020, le paragraphe « Mode d'organisation de la Gouvernance » est modifié comme suit :

Le 15 janvier 2015, le Conseil d'administration a décidé que les fonctions de Président et de Directeur général seraient dissociées à l'issue de l'Assemblée générale du 19 mai 2015. À cette date, Monsieur Lorenzo Bini Smaghi est devenu Président du Conseil d'administration et Monsieur Frédéric Oudéa est demeuré Directeur général. Le Conseil d'administration en date du 21 mai 2019 a renouvelé le mandat de Directeur général de Monsieur Frédéric Oudéa pour une durée de quatre ans suite au renouvellement de son mandat d'administrateur lors de l'Assemblée générale du 21 mai 2019.

Monsieur Lorenzo Bini Smaghi a été renouvelé comme Président du Conseil d'administration le 23 mai 2018.

Monsieur Frédéric Oudéa est assisté par trois Directeurs généraux délégués dont le mandat a été renouvelé le 21 mai 2019 jusqu'à la fin du mandat de Monsieur Frédéric Oudéa. L'un des Directeurs généraux délégués quittera ses fonctions fin décembre 2020.

1.2 Direction générale

Organisation de la Direction générale

(AU 1ER SEPTEMBRE 2020)

Actualisation de la page 96 du Document d'enregistrement universel 2020

La Direction générale dirige la Société et la représente vis-à-vis des tiers. Elle est composée du Directeur général, Monsieur Frédéric Oudéa, qui est assisté par trois Directeurs généraux délégués :

- Madame Diony Lebot, en poste depuis le 14 mai 2018, plus particulièrement en charge de la supervision des fonctions Risques et Conformité, des activités de services financiers (ALD et SGEF) et d'assurance du Groupe ;
- Monsieur Philippe Aymerich, en poste depuis le 14 mai 2018, plus particulièrement en charge de la supervision des activités de Banque de détail en France et de sa direction de l'Innovation, Technologies & Informatiques et des activités de Banque de détail à l'International ;
- Monsieur Séverin Cabannes, en poste depuis mai 2009, plus particulièrement en charge de la supervision des activités de Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs. Il quittera ses fonctions fin décembre 2020.

Le Directeur Général et les trois Directeurs généraux délégués sont assistés par deux Directeurs généraux adjoints qui ne sont pas mandataires sociaux. Un troisième Directeur général adjoint prendra ses fonctions en janvier 2021.

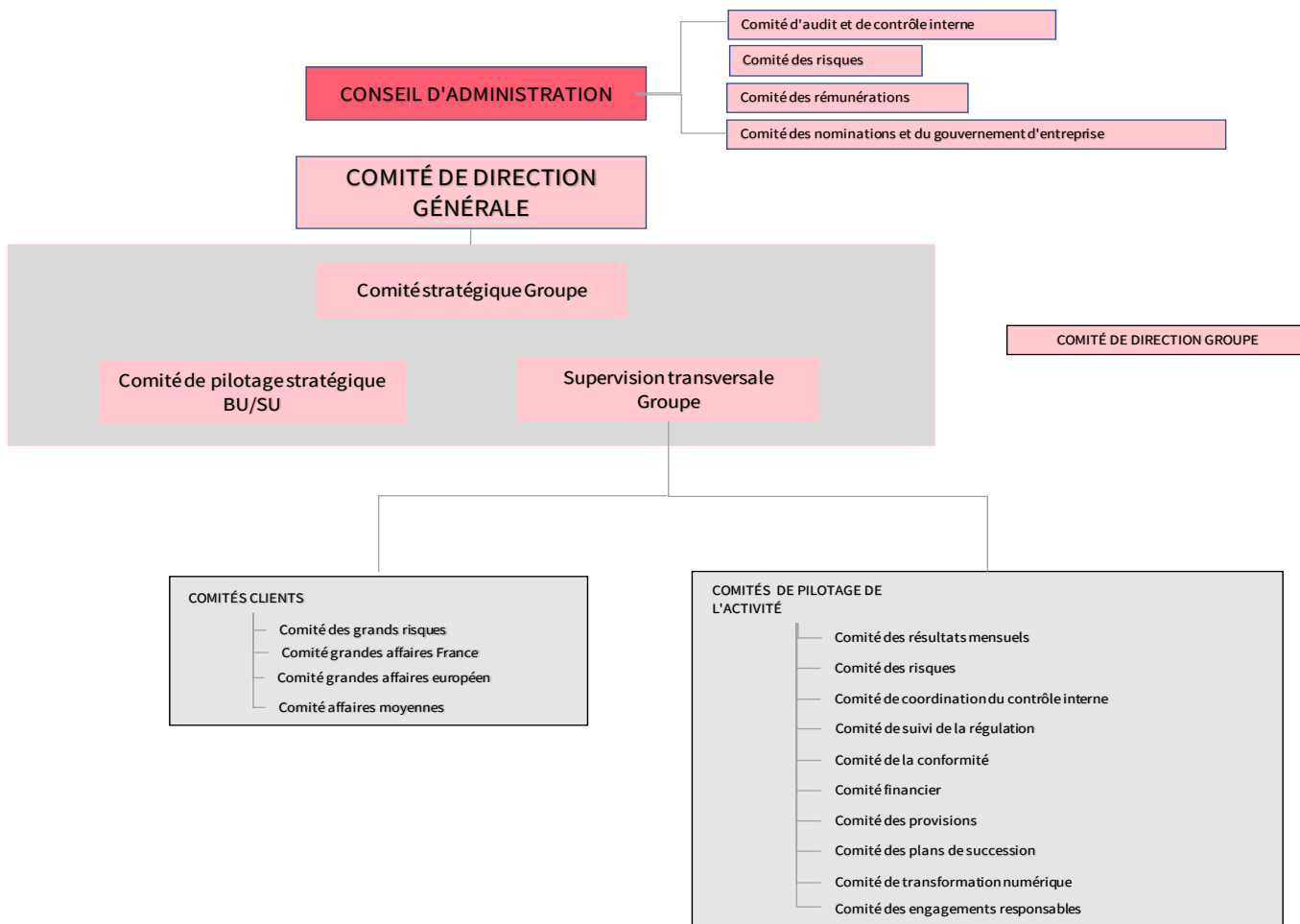
Présentation des membres de la Direction générale

Actualisation de la page 98 du Document d'enregistrement universel 2020

Les informations relatives à Philippe HEIM sont supprimées, son mandat de Directeur général délégué ayant pris fin le 4 août 2020.

1.3 Organes de gouvernance

Actualisation de la page 99 du Document d'enregistrement universel 2020 :



Comité de direction du Groupe

(AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2020)

Actualisation de la page 100 du Document d'enregistrement universel 2020.

Composé de 58 personnes désignées par le Directeur général et appartenant aux *Service Units* et aux *Business Units*, le Comité de direction Groupe se réunit au moins une fois par trimestre.

Le Comité de direction Groupe est un lieu d'échanges sur la stratégie et les questions d'intérêt général du Groupe.

Nom	Fonction principale au sein du groupe Société Générale
Direction générale	
Frédéric OUDÉA	Directeur général
Diony LEBOT	Directrice générale déléguée
Philippe AYMERICH	Directeur général délégué
Séverin CABANNES	Directeur général délégué
William KADOUC-HASSAING ⁽¹⁾	Directeur général adjoint en charge des finances du Groupe
Sébastien PROTO ⁽¹⁾	Directeur général adjoint en charge des réseaux Société Générale et Crédit du Nord et de leur direction Innovation, Technologie et Informatique
Membres du Comité stratégique Groupe (hors Direction générale)	
David ABITBOL ⁽²⁾	Responsable du Métier Titres
Tim ALBERTSEN ⁽²⁾	Directeur général d'ALD Automotive

Nom	Fonction principale au sein du groupe Société Générale
Pascal AUGÉ ⁽²⁾	Directeur de l'Audit et de l'Inspection
Cécile BARTENIEFF ⁽²⁾	Responsable des Ressources de la Banque de Grande Clientèle & Solutions Investisseurs
Gilles BRIATTA ⁽²⁾	Secrétaire général du Groupe
Bruno DELAS ⁽²⁾	Chief Operating Officer des réseaux de Banque de détail France
Marie-Christine DUCHOLET ⁽²⁾	Directrice de la Banque de détail Société Générale en France
Patrick FOLLÉA ⁽²⁾	Directeur de Société Générale Private Banking et Superviseur de Lyxor
Laurent GOUTARD ⁽²⁾	Directeur des réseaux bancaires internationaux, région Afrique, bassin méditerranéen et outre-mer
Jean-François GRÉGOIRE ⁽²⁾	Directeur des Activités de Marché
Benoît GRISONI ⁽²⁾	Directeur général de Boursorama
Caroline GUILLAUMIN ⁽²⁾	Directrice des Ressources Humaines du Groupe et Directrice de la Communication du Groupe
Édouard-Malo HENRY ⁽²⁾	Directeur de la Conformité du Groupe
Jochen JEHMLICH ⁽²⁾	Directeur des métiers Equipment Finance et CEO de GEFA Bank
Slawomir KRUPA ^(2,3)	Directeur général de Société Générale Americas
Christophe LEBLANC ⁽²⁾	Directeur des Ressources et de la Transformation Numérique du Groupe
Alexandre MAYMAT ⁽²⁾	Directeur de <i>Global Transaction and Payment Services</i>
Françoise MERCADAL-DELASALLES ⁽²⁾	Directrice générale du Crédit du Nord
Gaëlle OLIVIER ⁽²⁾	Directeur de Société Générale Région Asie-Pacifique
Pierre PALMIERI ⁽²⁾	Responsable Global Banking & Advisory
Philippe PERRET ⁽²⁾	Responsable des métiers Assurances
Sylvie RÉMOND ⁽²⁾	Directrice des Risques du Groupe
Giovanni-Luca SOMA ⁽²⁾	Directeur des réseaux bancaires internationaux de la Région Europe & Responsable Pays Russie
Membres du Comité de direction Groupe	(hors Comité stratégique Groupe)
Philippe AMESTOY	Directeur du réseau de la Banque de détail Société Générale en France
Hervé AUDREN de KERDREL	Directeur délégué de la Conformité du Groupe
François BLOCH	Directeur général de BRD
Claire CALMEJANE	Directrice de l'Innovation du Groupe
Antoine CREUX	Directeur de la Sécurité du Groupe
Geoffroy DALLEMAGNE	Responsable du Contrôle Permanent et de la Coordination du Contrôle Interne du Groupe
Thierry D'ARGENT	Responsable adjoint Global Banking and Advisory
Odile de SAIVRE	Directrice générale adjointe de Société Générale Equipment Finance
Claire DUMAS	Directrice Financier déléguée du Groupe
Carlos GONCALVES	Directeur des Infrastructures Informatiques pour le Groupe
Donato GONZALEZ-SANCHEZ	Responsable de la Banque de financement & d'investissement et de Banque Privée, Gestion d'actifs & Métier Titres et Représentant du Groupe en Espagne et au Portugal
Éric GROVEN	Responsable de la Direction Immobilière de la Banque de détail en France
Alvaro HUETE	Responsable adjoint Global Banking and Advisory
Arnaud JACQUEMIN	Administrateur Délégué (CEO) de Société Générale Bank & Trust et Responsable Pays pour le Groupe Société Générale au Luxembourg
Jan JUCHELKA	Président du Directoire de Komerční banka, Responsable Pays pour le Groupe en République Tchèque et en Slovaquie
Jean-Louis KLEIN	Directeur général délégué de Crédit du Nord
Véronique LOCTIN	Directrice de la Clientèle de grandes Entreprises du réseau Société Générale
Xavier LOFFICIAL	Directeur Financier délégué du Groupe
Michala MARCUSSEN	Chef Économiste du Groupe et Directrice des Études économiques et sectorielles
Anne MARION-BOUCHACOURT	Responsable Pays pour le Groupe en Suisse et Directrice générale de SG Zurich
Laetitia MAUREL	Directrice déléguée de la Communication du Groupe
Jean-François MAZAUD	Responsable de la Transformation du Groupe
Ilya POLYAKOV	Directeur général de Rosbank
Sylvie PRÉA	Directrice de la Responsabilité Sociale et Environnementale du Groupe
Sadia RICKE	Directrice déléguée des Risques du Groupe
John SAFFRETT	Directeur général délégué d'ALD Automotive
Grégoire SIMON-BARBOUX	Directeur délégué des Risques du Groupe
Mathieu VEDRENNE	Directeur de Société Générale Private Banking France
Guido ZOELLER	Responsable Pays Allemagne et Responsable des activités de Banque de financement & d'investissement en Allemagne

(1) Les Directeurs généraux adjoints ne sont pas mandataires sociaux.

(2) Responsable d'une Business Unit ou Service Unit.

(3) Directeur général adjoint en charge des activités de Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs à partir du 1 janvier 2021.

1.4 Rémunération des dirigeants

Informations mises en ligne en application du Code AFEP-MEDEF le 1^{er} septembre 2020 – Evolution au sein de la direction générale - Décision du Conseil d'administration

Lors de sa réunion du 3 août 2020, le Conseil d'administration, sur proposition du Comité des nominations et du gouvernement d'entreprise et du Comité des rémunérations, a examiné les conséquences à tirer de la fin du mandat de Directeur général délégué de Ph. Heim suite à la décision de réorganisation de la Direction générale.

Le Conseil d'administration, prenant acte notamment des résultats publiés du premier semestre du Groupe, conformément aux recommandations de la Banque centrale européenne, a considéré que les conditions du paiement d'une indemnité de départ au titre du mandat n'étaient pas réunies.

Le Conseil d'administration a également décidé, dans le délai de 15 jours prévu par l'engagement « clause de non concurrence », que, compte tenu du projet spécifique exposé par Ph. Heim dans la demande qu'il a formulée postérieurement à la fin de son mandat, cette clause serait levée. Le Conseil d'administration a jugé qu'une telle demande n'était pas de nature à porter atteinte aux intérêts fondamentaux de la banque.

Au titre de sa rémunération, la rémunération fixe de mandataire s'est interrompue le 3 août 2020 au soir ; à compter de cette date, le contrat de travail antérieur de Ph. Heim, qui avait été suspendu pendant l'exercice du mandat social, a repris effet.

Ph. Heim ne touchera ni variable annuel ni LTI au titre de 2020. Au titre de 2019, seule la partie acquise du variable annuel sera due. Au titre de 2018, le variable différé sera intégralement payé, selon les modalités prévues et sous réserve du respect des conditions fixées, étant toutefois rappelé que, conformément à la politique approuvée par l'assemblée générale, la condition de présence n'est plus applicable dans la mesure où est intervenue une fin de mandat en 2019 rendant, de ce point de vue, l'attribution définitive.

S'agissant des LTI au titre de 2018 et 2019, il est rappelé qu'ils sont soumis à une condition de présence.

Le Conseil d'administration a pris note de l'application des conventions « retraite ». Il est rappelé que le régime de l'allocation complémentaire de retraite est conditionné par l'achèvement de la carrière au sein de Société Générale. S'agissant du régime supplémentaire à cotisations définies, en place depuis le 1er janvier 2019, la cotisation 2019 qui figure dans le document d'enregistrement universel, page 126, est acquise définitivement. En l'absence de variable au titre de 2020, aucune cotisation ne sera versée au titre de cet exercice.

Le Conseil d'administration s'est assuré de la conformité de ces décisions au code Afep-Medef.

Ces éléments seront soumis à l'Assemblée générale des actionnaires en 2021.

1.5 Déclaration relative aux événements postérieurs à la clôture

Depuis la fin du dernier exercice, il n'est survenu aucun autre changement significatif de la performance financière du Groupe que ceux décrits dans l'amendement au document d'enregistrement universel déposé le 7 mai 2020 sous le numéro D-20-0122-A01 auprès de l'AMF et que ceux décrits dans l'amendement au document d'enregistrement universel déposé le 5 août 2020 sous le numéro D-20-0122-A02 auprès de l'AMF.

2. RISQUES ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

2.1 Couverture des encours douteux

Correction du tableau de la page 65 du deuxième amendement au Document d'enregistrement universel 2020

Ventilation des encours* par étape

En Md EUR	30/06/2020	31/12/2019
Créances classées en étape 1	483,8	497,2
Créances classées en étape 2	44,4	30,9
Créances douteuses (classées en étape 3)	17,7	16,2
Total	545,9	544,3

(*) Prêts et avances à la clientèle, dépôts auprès des banques et prêts octroyés aux banques, actifs de location simple et financière, à l'exclusion des prêts et avances détenus en vue de la vente, des réserves auprès des banques centrales et autres dépôts à vue, conformément à la norme technique d'exécution EBA/ITS/2019/02 qui amende le règlement d'exécution de la Commission (EU) No 680/2014 en ce qui concerne le reporting de l'information financière (FINREP).

3. RESPONSABLE DU TROISIEME AMENDEMENT AU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

3.1 Responsable du troisième amendement au Document d'enregistrement universel

M. Frédéric OUDÉA

Directeur général de Société Générale

3.2 Attestation du responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent amendement au document d'enregistrement universel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Paris, le 7 septembre 2020

M. Frédéric OUDÉA

Directeur général de Société Générale

3.3 Responsables du contrôle des comptes

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nom : Société Ernst & Young et Autres
représentée par M. Micha Missakian

Adresse : 1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie – Paris-La Défense

Date de nomination : 22 mai 2012

Date de renouvellement : 23 mai 2018

Durée du mandat en cours : 6 exercices

Expiration de ce mandat : à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Nom : Société Deloitte & Associés
représentée par M. Jean-Marc Mickeler

Adresse : 6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

Date de 1^{ère} nomination : 18 avril 2003

Date du dernier renouvellement : 23 mai 2018

Durée du mandat en cours : 6 exercices

Expiration de ce mandat : à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Les sociétés Ernst & Young et Autres et Deloitte & Associés sont enregistrées comme Commissaires aux comptes auprès de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles.

3.4 Déclaration de l'émetteur relative à l'amendement

Ce troisième amendement au document d'enregistrement universel a été déposé le 7 septembre 2020 sous le numéro D-20-0122-A03 auprès de l'AMF, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) 2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement.

Le Document d'enregistrement universel peut être utilisé aux fins d'une offre au public de valeurs mobilières ou de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note relative aux valeurs mobilières et le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au document d'enregistrement universel. L'ensemble alors formé est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) 2017/1129.

4. TABLE DE CONCORDANCE

4.1 Table de concordance de l'amendement

La présente table de concordance reprend les rubriques prévues par l'annexe 1 (sur renvoi de l'annexe 2) du Règlement délégué (UE) 2019/980 de la Commission du 14 mars 2019 complétant le Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil et abrogeant le Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission, et renvoie aux pages du présent amendement au Document d'enregistrement universel où sont mentionnées les informations relatives à chacune de ces rubriques.

Rubriques	Numéros de pages du Document d'enregistrement universel	1 ^{er} Amendement	2 ^{ème} Amendement	3 ^{ème} Amendement
1. PERSONNES RESPONSABLES				
1.1. Nom et fonction des personnes responsables	568	52	179	9
1.2. Déclaration des personnes responsables	568	52	179	9
1.3. Déclaration ou rapport attribué à une personne intervenant en qualité d'expert	NA	NA	NA	NA
1.4. Informations provenant de tierces parties	NA	NA	NA	NA
1.5. Dépôt auprès de l'autorité compétente sans approbation préalable	1	1	180	10
2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES				
2.1. Nom et adresse des contrôleurs légaux des comptes	568	53	180	10
2.2. Démission, révocation ou non-renouvellement des commissaires aux comptes	NA	NA	NA	NA
3. FACTEURS DE RISQUE	148-156	29-30	45-59	8
4. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR				
4.1. Raison sociale et nom commercial de l'émetteur	550	NA	1 ; 169	1
4.2. Lieu et numéro d'enregistrement et LEI de l'émetteur	550	NA	NA	NA
4.3. Date de constitution et durée de vie de l'émetteur	550	NA	169	NA
4.4. Siège social et forme juridique de l'émetteur, législation applicable, pays dans lequel il est constitué, adresse et numéro de téléphone du siège social et site web	550	NA	1 ; 169	1
5. APERÇU DES ACTIVITÉS				
5.1. Principales activités	8-10 ; 49-55	NA	5-30	NA
5.2. Principaux marchés	8-15 ; 18-28 ; 30-31 ; 423-426	6-26	5-30 ; 52 ; 89	NA
5.3. Évènements importants dans le développement des activités	6-7 ; 18-28	6-28	5-30 ; 32-36	NA
5.4. Stratégie et objectifs	12-17	3-4	5 ; 19 ; 30 ; 48-49 ; 51	NA
5.5. Degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	NA	NA	NA	NA
5.6. Éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	30-48	6-28	5-30 ; 51	NA
5.7. Investissements	4 ; 256-308 ; 333-337	NA	41-43	NA
6. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE				
6.1. Description sommaire du Groupe	8-10 ; 30-31	NA	30-31	NA
6.2. Liste des filiales importantes	34-48 ; 437-464	NA	31 ; 37-38 ; 64 ; 93	NA
7. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT				
7.1. Situation financière	16-17 ; 32-48 ; 56-62	3-28	3-30 ; 37-40	NA
7.2. Résultats d'exploitation	32-48	6-26	5-30	NA

Rubriques	Numéros de pages du Document d'enregistrement universel				1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}
					Amendement	Amendement	Amendement
8.	TRÉSORERIE ET CAPITAUX						
8.1.	Informations sur les capitaux de l'émetteur	310-314 ; 417-419 ; 513-515	9 ; 20 ; 23 ; 24 ; 25 ; 27 ; 32	80 ; 141-142 ; 167-168			NA
8.2.	Source et montant des flux de trésorerie de l'émetteur	315	NA	81 ; 94-98			NA
8.3.	Informations sur les besoins de financement et la structure de financement de l'émetteur	59-67	6 ; 9 ; 17 ; 27 ; 28	39-40			NA
8.4.	Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé ou pouvant influencer sensiblement sur les activités de l'émetteur	551	NA	NA			NA
8.5.	Informations concernant les sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements visés aux points 5.7.2.	59-67 ; 64	NA	39-40			NA
9.	ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE						
10.	INFORMATIONS SUR LES TENDANCES						
10.1.	Principales tendances récentes ayant affecté la production, les ventes et les stocks, les coûts et les prix de vente depuis la fin du dernier exercice Tout changement significatif dans la performance financière du Groupe ou fournir une déclaration négative appropriée	16-17 ; 64	3-28	5-30			7
10.2.	Tendance, incertitude, contrainte, engagement ou événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur, au moins pour l'exercice en cours	16-17	3-4	3-4			NA
11.	PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE						
12.	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE						
12.1.	Conseil d'administration et Direction générale	70-101 ; 142	NA	71-74			3-7
12.2.	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la Direction générale	142	NA	72			NA
13.	RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES						
13.1.	Montant de la rémunération versée et les avantages en nature	102-138	NA	NA			7
13.2.	Montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	406	NA	NA			7
14.	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION						
14.1.	Date d'expiration du mandat actuel	73 ; 78-85 ; 96-98	NA	72			NA
14.2.	Contrats de service liant les membres des organes d'administration	NA	NA	NA			NA
14.3.	Informations sur le Comité d'audit et le Comité de rémunération de l'émetteur	90-95	38-51	72			NA
14.4.	Déclaration indiquant si l'émetteur se conforme, ou non, au régime de gouvernement d'entreprise	71	38	NA			NA
14.5.	Incidences significatives potentielles sur le gouvernement d'entreprise, y compris les modifications futures de la composition du conseil et des comités	NA	NA	71-74 ; 168			NA
15.	SALARIÉS						
15.1.	Nombre de salariés	261	NA	30 ; 56			NA
15.2.	Participations et stock-options des mandataires sociaux	78-85 ; 96-98 ; 102-138	NA	136-137			NA
15.3.	Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur	405-406 ; 412 ; 509 ; 545	37	135-137 ; 168			NA
16.	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES						
16.1.	Actionnaires détenant plus de 5% du capital social ou des droits de vote	545-546	NA	167-168			NA
16.2.	Droits de vote différents des actionnaires susvisés	545-546 ; 551	NA	167-168			NA
16.3.	Contrôle de l'émetteur	545-546 ; 549	NA	NA			NA
16.4.	Accord, connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	NA	NA	NA			NA

Rubriques	Numéros de pages du Document d'enregistrement universel	1 ^{er} Amendement	2 ^{ème} Amendement	3 ^{ème} Amendement
17. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES	143 ; 406 ; 522 - 532	NA	NA	NA
18. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT L'ACTIF ET LE PASSIF, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR				
18.1. Informations financières historiques	135 ; 147 ; 157-163 ; 172-173 ; 181 ; 183-186 ; 199-211 ; 214 - 219 ; 231-236 ; 310-468 ; 474- 535	5-28	5-30	NA
18.2. Informations financières intermédiaires et autres	NA	5-28	5-30 ; 75-166	NA
18.3. Audit des informations financières annuelles historiques	469-473 ; 536-540	NA	NA	NA
18.4. Informations financières <i>proforma</i>	NA	NA	NA	NA
18.5. Politique en matière de dividendes	15 ; 543-544	5-6 ; 9 ; 30	47 ; 61 ; 143	NA
18.6. Procédures judiciaires et d'arbitrage	247 ; 466-468 ; 533-535	35-37	54 ; 55 ; 70 ; 149 ; 150-155	NA
18.7. Changement significatif de la situation financière de l'émetteur	63-64	3-28	3-44	7
19. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES				
19.1. Capital social	140-141 ; 545-551	NA	1 ; 167-168	1
19.2. Acte constitutif et statuts	552 - 556	NA	169-178	NA
20. CONTRATS IMPORTANTS	64	NA	43	NA
21. DOCUMENTS DISPONIBLES	551	NA	NA	NA